

TEHYNA : un panel de solutions pour un accès durable à l'eau



L'association TEHYNA c'est ...

- Une ONG locale malgache fondée en 2012
- Une équipe de 6 salariés basée à Manakara avec 3 animateurs sur le terrain et un agent technique
- Un appui aux communes rurales dans leurs projets de développement liés à l'Eau et l'Assainissement, notamment pour la pérennisation de l'approvisionnement en eau potable, et la maintenance des points d'eau.



Leur objectif

Pérenniser et développer les infrastructures d'eau potable par un appui à la maîtrise d'ouvrage des communes

Leurs domaines d'expertise

Hydraulique

Construction, réhabilitation et réparation de tout type de système d'approvisionnement en eau potable (AEPG, PPMH, FPMH, FPPMH)



Exemples d'actions réalisées: Formations de techniciens locaux, supervision de réhabilitations, mise en place de point de ventes de pièces détachées

Dans l'équipe ... Un technicien polyvalent dédié

Socio-organisationnel

Appui aux maîtres d'ouvrage pour la mise en place de systèmes diversifiés de gestion / maintenance (gestion communautaire, gestion associative) adaptés aux contextes et besoins spécifiques



Exemples d'actions réalisées : Formations sur le cadre législatif du secteur Eau et assainissement, appui à la définition de la politique communale (appui à l'élaboration de règlements), appui à la structuration des comités eau, appui à la structuration des associations à base communale

Dans l'équipe ... Une chargée d'appui communal et une équipe de trois animateurs

Les zones d'action de TEHYNA

L'ONG TEHYNA couvre le district de **Manakara et de Vohimpeno** dans la région V7V, dans lesquelles elle appui plusieurs projets de communes en terme d'eau potable.

Les projets sont présentés en page 2 et 3 de cette fiche.

Contacts



TEHYNA est membre du réseau Ran'Eau

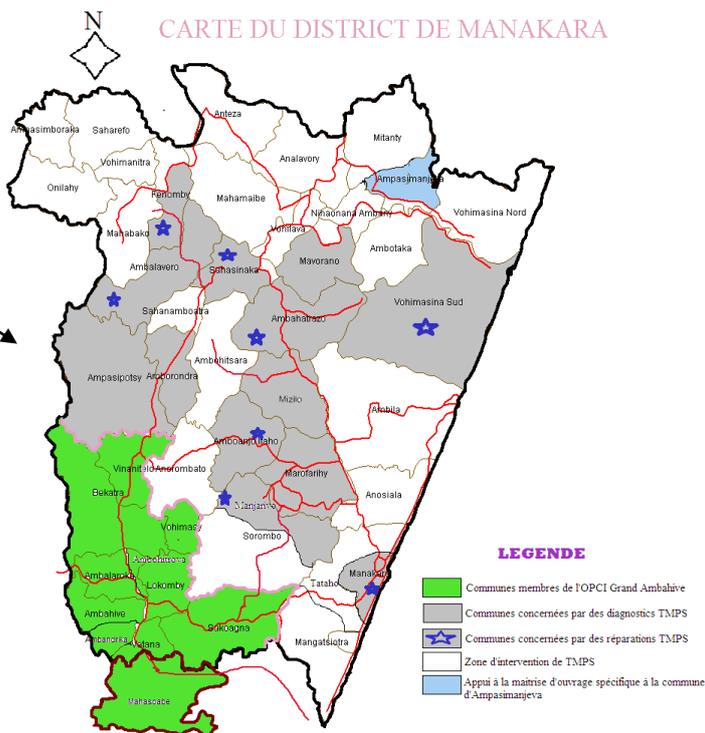


Directeur : Andry RANDRIANANDRASANA

Mail : olyrad4@gmail.com

Téléphone : +261 34 15 050 60

CARTE DU DISTRICT DE MANAKARA



Quelques exemples d'appui aux maîtres d'ouvrages

Mutualisation de Services Techniques de l'eau, l'hygiène, l'assainissement : OPCI grand Ambahive

Avant : 10 communes, individuellement, n'avaient pas les moyens de disposer d'un STEAH chacune en mesure de suivre les comités eau. Les ouvrages se dégradèrent faute d'action.

Il n'y avait d'ailleurs pas de techniciens capables de réparer les pompes manuelles avant que TEHYNA n'en forme.

Modèle proposé par TEHYNA : le regroupement de ces communes en OPCI* permet de mutualiser les moyens (techniques, financiers, humains) et de disposer d'un service intercommunal de l'eau actif pour l'ensemble. Par ailleurs, cela constitue un nombre suffisant d'ouvrages à suivre - parc de PPMH de 55 pompes - et les techniciens peuvent dégager des revenus intéressants.

Le technicien privé est employé par l'OPCI. Il assure chaque semestre un suivi technique et financier de l'état des ouvrages et des budgets des comités. En effet, le principe est que les visites régulières de diagnostic des pompes permettent de prévenir les pannes en anticipant le remplacement des pièces d'usures. De même, il s'agit de s'assurer que les usagers disposent d'un fonds minimal pour faire face aux imprévus. Le technicien a donc aussi un rôle d'animation de réunions avec les usagers et leurs comités eau. Il explique également aux usagers l'intérêt du STEAH et que s'ils n'y cotisaient pas ils ne pourraient pas bénéficier de ses visites et conseils. Deux points de ventes de pièces détachées ont également été créés.

Mode de financement : Chaque année, les usagers s'acquittent d'un frais d'adhésion de **25 000 Ariary**, permettant de rémunérer le prestataire. Ils constituent également une réserve financière leur permettant de financer d'éventuelles réparations.

Rôles de TEHYNA : formations sur le cadre législatif du secteur Eau et assainissement, appui à la définition de la politique communale notamment pour l'élaboration de règlements et appui à la gestion de l'OPCI. Elle développe également l'expertise technique du technicien-prestataire de l'OPCI. Elle transmet une méthodologie pour que l'OPCI puisse superviser le travail du technicien et évaluer son impact. TEHYNA apporte aussi un soutien financier pour les réhabilitations.

* *Organisme Public de Coopération Intercommunale*

Pour plus de détails, voir fiche www.interaide.org/pratiques/content/maintenance-madagascar-tehy-na-opci

Solutions de réparations

TMPS (Tehyna Mpanarina Paompy Simba)

C'est un service spécifique proposé par TEHYNA en cas de carence de service de gestion/maintenance : les usagers peuvent contacter TMPS si il y a besoin d'une réparation.

Deux types de **devis gratuits** leur seront proposés :

- Une formule de devis pour une réparation garantie **6 mois**, comprenant l'installation de **pièces de qualité**.
- Une seconde formule, moins chère, mais avec des pièces par exemple en PVC plutôt que PEHD, où la garantie ne s'applique plus.

Le choix est laissé aux usagers en toute transparence.

Le **devis a une validité d'un an**, période dont disposent les usagers pour collecter la somme nécessaire à l'achat des pièces à changer et au paiement de la main d'œuvre du réparateur. La réparation est effectuée si les usagers ont cotisé.

Les usagers payent les **pièces au réel** et la main d'œuvre à prix subventionné de 40 000 Ariary.



Appui à la mise en place d'associations d'utilisateurs

L'association Mirabe dans la commune rurale de Bekatra



Quelques membres de l'association autour des 2 citernes desservant les 4 quartiers du chef-lieu

Avant : les ouvrages n'étaient pas gérés et entretenus jusqu'à ce que TEHYNA appuie la commune de Bekatra à mettre en place un STEAH à partir de 2014. Toutefois ce service a aussi montré ses limites et a pris fin en 2018 faute d'implication des acteurs concernés.

Modèle proposé par TEHYNA : une association intégrant les usagers dans la gestion du réseau d'eau potable. Elle est composée d'un représentant par point d'eau et de membres de l'équipe communale. Elle rémunère grâce au recouvrement des cotisations des usagers un prestataire : l'agent de suivi, qui entretient et répare le système.

Mode de financement : les usagers s'acquittent d'un paiement forfaitaire semestriel de 100 000 Ariary à l'association.

Rôles de Tehyna : appui l'association Mirabe durant toutes les étapes : de sa création, à du conseil pour sa gestion en vue de son autonomie. Elle cofinance également les réhabilitations de l'ensemble des ouvrages. L'ONG Tehyna est membre de Mirabe.

L'association Ranomadio de la commune rurale d'Ampasimenjeva



Une fontainière distribue de l'eau aux usagers tous les jours à partir de 16h jusqu'à épuisement du stock d'eau disponible dans la citerne.

Avant : aucun système de gestion n'était mis en place jusqu'à l'intervention de TEHYNA en 2017. Les 7 bornes fontaines initiales étaient non fonctionnelles ou en très mauvais état, alimentées par un pompage solaire et un réseau d'adduction vieillissant. A cela, s'ajoutait 3 PPMH.

Modèle proposé par TEHYNA : Avant réhabilitation du système par TEHYNA, l'ONG a soumis plusieurs hypothèses de modalités de gestion/maintenance à la commune. Elles ont été étudiées pour évaluer ce qui serait acceptable par la population et le plus approprié pour l'équipe communale. La commune, appuyée par TEHYNA, a alors décidé de constituer une association, déléguant l'exploitation des ouvrages à des fontainiers et le suivi technique et financier à des prestataires privés.

L'association est composée d'un représentant des fontainiers, de deux conseillers communaux et d'un représentant des usagers par point d'eau. Le suivi est assuré par deux prestataires privés. Un technicien assure le suivi technique, l'entretien, la maintenance et les réparations. Un agent de suivi – comptable assure le suivi technique, la gestion des fontainiers (facturation, suivi, voire remplacement des fontainiers) et produit la comptabilité de l'association.

Mode de financement : Les usagers payent l'eau au volume, fixé entre un prix social et la possibilité d'entretenir les ouvrages : 50 Ariary le bidon de 20 litres. Cela permet d'une part de rémunérer les fontainiers et d'autre part d'assurer le fonctionnement de l'association et de constituer une épargne pour l'entretien, la maintenance et le renouvellement ou l'extension du réseau.

Rôle de TEHYNA : appuie l'association sur les thématiques techniques (formation) et les thématiques de gestion (co-conception des outils de gestion, appui à l'organisation d'Assemblée Générale) en vue de son autonomisation.